

3 QUESTIONS À :

Jean-Luc Foucher,
directeur du département prévention et
sécurité minière, en charge de la gestion
de l'après-mines au Bureau de recherches
géologiques et minières (BRGM).

Le Journal de l'Andra (Ljda) : Pourquoi est-ce important de sauvegarder la mémoire des sites miniers ?

Jean-Luc Foucher (J.-L. F.) : *“Comme toute activité humaine, une mine est un élément perturbateur de l'environnement. Pour garantir la sécurité à moyen et à long termes, il est important de conserver une connaissance précise des travaux effectués : géométrie, mais aussi méthodes utilisées qui ont un impact direct sur l'évolution du sous-sol.”*

Ljda : Quels sont les moyens mis en œuvre par le BRGM pour sauvegarder cette mémoire ?

J.-L. F. : *“L'ensemble des documents techniques relatifs aux anciens sites miniers est archivé sur notre site et un exemplaire est versé aux archives départementales.*

Certains documents remontent au début de l'ère industrielle, vers 1850. Un travail de recherche est mené en parallèle pour identifier les archives existantes dans d'autres cadres : musées, collectivités locales, particuliers... Les dossiers les plus importants ont été numérisés.”

Ljda : Avez-vous d'autres axes de réflexion ?

J.-L. F. : *“La mémoire est aussi une affaire d'homme. Nous veillons donc à maintenir les compétences, les savoir-faire entre les générations et les savoir-être notamment par la formation et le compagnonnage.*

Enfin, un troisième volet repose sur l'organisation de la mémoire collective. Il s'agit ici d'organiser le partage et la diffusion des connaissances et des savoir-faire avec différents acteurs, pour que, en cas de disparition d'un des acteurs, la mémoire subsiste chez un autre.

Les musées, les enquêtes publiques, les colloques scientifiques sont autant de vecteurs de diffusion de l'information qui favorisent cette mémoire collective.”

